



# RUMURIKIRANGABO

## MENSUEL

1000 FBU



N° 154 JOURNAL DE LA FORCE DE DEFENSE NATIONALE DU BURUNDI Mars 2021



**Le Président de la République du Burundi a visité le contingent burundais de la MINUSCA**

**P.3**



**Le MDNAC s'attache aux travaux de développement communautaire**

**P.4**



**Les femmes militaires célèbrent la journée internationale de la femme**

**P.5**

**Equipe de rédaction**

**Directeur du Journal**

Col. BIYEREKE Floribert

**Rédacteur en chef**

Maj. CIZA Anatole

**Secrétaire de Rédaction**

Maj. MANIRAKIZA Oscar

**Correcteur**

Maj. NGEZAHAYO Serge

**Rédacteurs**

Lt-Col. GAHONGANO Emmanuel

Maj. Ndayiragije Côme

Maj. Nkengurutse Mélance

Maj. NDAYISABA Roger

Maj. NYABENDA Gervais

Capt. NZAMBIMANA Norbert

Capt. NTAKARUTIMANA Ruth

Capt. HABOGORIMANA J. Bosco

Lt. MIZERO Dauphine Axelle

**Le Burundi demeure au chevet des centrafricains**

Le Président de la République du Burundi, le Général Major Evariste Ndayishimiye vient d'effectuer une visite officielle en République Centrafricaine du 28 au 31 mars 2021. Cette visite qui témoigne de l'attachement et de l'engagement du Burundi à soutenir la République Centrafricaine dans ses efforts pour recouvrer la paix et la cohésion nationale, aura permis au Chef de l'Etat burundais de faire d'une pierre deux coups. D'une part, il a participé aux cérémonies de prestation de serment du Président élu Faustin Archange Touadera. D'autre part, il est allé visiter à Sibut, dans la préfecture de Kémo, le Contingent burundais de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la stabilisation de la République Centrafricaine (MINUSCA).

Par sa participation dans la prestation de serment du Président centrafricain, le Numéro Un burundais a témoigné son soutien indéfectible aux autorités de la Centrafrique et a démontré par la même occasion que le Burundi restera au chevet du peuple centrafricain jusqu'au recouvrement total de la paix dans ce pays frère.

En proie à une belligérance qui n'a que trop duré, l'Etat centrafricain ne doit son existence qu'aux efforts multidimensionnels de la communauté internationale d'une part, et surtout à la contribution des pays africains d'autre part.

On se souviendra que le Burundi a été l'un des premiers pays africains à voler au secours de la Centrafrique à une période noire de son histoire. Ce faisant, le Burundi a encore une fois démontré sa bonne compréhension du rôle que les Africains doivent jouer dans la résolution des conflits du continent. En allant aider la Centrafrique, l'engagement burundais s'inscrivait dans la continuité d'initiatives similaires ultérieurement prises. En effet, le Burundi a pris un engagement du genre en 2007, en allant en Somalie pour contribuer au retour de la paix dans ce pays. On ne le dira jamais assez, les destins des

pays à l'ère de la mondialisation sont liés, dépendants et interdépendants. Les préoccupations sécuritaires ne sont plus une question d'une région en particulier car bien des conflits perdent leur configuration de départ et se transforment en conflits internationaux sur fond de terrorisme. En conséquence, le monde entier est interpellé lors que des conflits naissent sur n'importe quelle partie du monde. Saluons donc la contribution immense de l'ONU et de l'Union Africaine dans la recherche de la paix en Afrique comme ailleurs.

La visite officielle du Général Major Evariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi a été également l'occasion de visiter les troupes burundaises à Sibut où se trouve l'Etat-major du contingent burundais de la MINUSCA. Une telle visite est d'une importance capitale car elle démontre que les hautes autorités burundaises ont à cœur la mission de paix en cours d'exécution en Centrafrique et qu'elles reconnaissent le sacrifice consenti par les troupes burundaises engagées dans ce combat. Bien plus, cette visite constitue une occasion de rehausser le moral des militaires déployés dans ce pays, ce qui contribue significativement à l'amélioration de leurs prestations quotidiennes.

Autant le dire sans ambages, la communauté internationale s'est mobilisée pour la paix que nous appelons de tous nos vœux en Centrafrique. Il est également notable que les pays africains ont énormément contribué, et continuent encore aujourd'hui d'aider pour que la Centrafrique puisse sortir définitivement de la crise à laquelle elle fait face. Néanmoins, ce serait se leurrer si l'on oubliait de souligner la part considérable qui revient aux Centrafricains eux-mêmes. En tant que bénéficiaires directs des dividendes de la paix recherchée dans leur pays, les Centrafricains doivent être en première ligne dans ce combat pour le retour de la paix et la cohésion, sources de la prospérité et de développement dans leur chère nation.

**Col FLORIBERT BIYEREKE**

## Le numéro Un burundais visite le contingent burundais de la MINUSCA

*Le contingent burundais de la MINUSCA en mission de paix en RCA a été honoré par la visite du Président de la République du Burundi et Commandant en Chef des Corps de Défense et de Sécurité, le Général Major Evariste Ndayishimiye, au lendemain de l'investiture du Président Centrafricain. Il a été accueilli par le Chef de la Force de Défense Nationale du Burundi (FDNB), le Général Prime Niyongabo qui avait précédemment visité ledit contingent du 28 au 31 mars 2021.*



*Arrivée du Président de la République au secteur du contingent burundais de la MINUSCA*

**P**armi les facteurs principaux de renforcement du moral des troupes sur le théâtre des opérations tant au niveau national qu'en missions de paix, la visite du Commandant en Chef joue un grand rôle. C'est dans ce cadre que le Président burundais a visité le contingent burundais déployé en République Centrafricaine. A son arrivée au contingent burundais de la MINUSCA, le numéro un burundais a été accueilli par le Chef de la FDNB accompagné par le Commandant du 6ème contingent de la MINUSCA et son staff.

Dans la séance de moralisation qu'il a animée à l'endroit des casques bleus burundais, le Président Evariste Ndayishimiye a fait savoir que le gouvernement est fier de leurs prestations. «Je voudrais en premier lieu vous rappeler que votre présence ici en RCA est un privilège pour notre pays. Le Burundi est fier de prouver au reste du monde qu'il est au service de l'humanité toute entière. Je tiens alors à vous féliciter pour votre sacrifice et pour avoir représenté le pays avec succès », a-t-il souligné. Il leur a en outre

fait un bref résumé de la situation qui prévaut au pays dans différents domaines. Il a mis un accent particulier sur les grandes réalisations et les grands chantiers allant dans le cadre de la production et du développement national.

Cette visite du Président de la République du Burundi en RCA avait été précédée par celle du Chef de la FDNB, le Général Prime Niyongabo. Avant l'arrivée du Président burundais dans le secteur de responsabilité du contingent burundais, le Chef de la FDNB avaient déjà eu l'occasion de visiter certaines positions du contingent burundais de la MINUSCA. Dans son message adressé aux troupes, il a de prime abord souligné que sa visite s'inscrivait dans le cadre de rencontrer et de soutenir les militaires sur le champ d'opérations, d'évaluer l'état d'avancement des activités et d'échanger avec eux sur les défis rencontrés lors de l'accomplissement de leur mission. Il a alors félicité tous les militaires pour leurs nobles prestations à l'endroit du peuple centrafricain. «Je voudrais saisir cette occasion afin de

vous remercier de votre bravoure et d'avoir bien accompli la mission qui vous est assignée, car vos prestations sont appréciées par tous », a dit le Chef de la FDNB.

Dans la continuité de sa visite aux Casques bleus burundais de la MINUSCA, le Chef de la FDNB s'est rendu aux détachements de Grimari et Dékoa, situés respectivement à 120km et 73km de Sibut. Partout où il est passé, il a remercié les militaires burundais pour leur bravoure et surtout pour le grand sacrifice qui les a caractérisés lors des attaques armées en décembre de l'an dernier. Enfin, il les a invités à ne jamais se lasser et de garder à cœur les valeurs fondamentales de la FDNB afin de terminer la mission sans reproche.

Rappelons que le Chef de l'Etat burundais était en compagnie du Commandant de la Force de la MINUSCA, le Général des armées Sidiki Daniel Traoré, ce qui a davantage encouragé les Casques bleus burundais.

**Capt NORBERT NZAMBIMANA**

N° 154 - Mars 2021

## Le MDNAC s'attache aux travaux de développement communautaire

*Le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants s'est joint à l'administration et la population de la commune Ntega en province Kirundo dans les travaux de développement communautaire le 27 mars 2021.*

**E**n vue d'encourager la population dans l'accomplissement des travaux d'intérêt public, le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants (MDNAC) Ir. Alain Tribert Mutabazi s'est joint à l'administration et la population de la commune Ntega en province Kirundo dans les travaux communautaires.

Les activités ont commencé à l'Ecole fondamentale (Ecofo) de Ntega où le MDNAC a participé aux travaux d'alimentation en eau potable à cet établissement scolaire. C'est dans le but d'améliorer les conditions d'hygiène à cet établissement scolaire. Il a ensuite participé aux travaux d'extension des bureaux communaux de la commune Ntega. Il s'est enfin joint à la population de la colline Musumba dans les travaux d'approvisionnement des matériaux de construction d'une fondation de trois classes du 4ème cycle (de la 7ème à la 9ème) de l'Ecofo Musumba.

Dans son mot de circonstance, le MDANC a interpellé la popula-



*Le MDNAC dans les travaux communautaires à l'ECOFO Musumba*

tion de la province de Kirundo en générale et de la commune Ntega en particulier à collaborer étroitement avec l'administration locale dans la promotion des projets d'auto-développement à travers la participation massive dans la construction des infrastructures d'intérêt public. Il a aussi lancé un appel aux natifs

ressortissants de toutes les collines de la province à contribuer remarquablement au développement effectif et durable de leurs collines natales.

Le MDNAC a enfin assisté à un match de football qui s'est déroulé sur le terrain de la commune Vumbi entre l'équipe Intore FC de Kirundo et Etoile de la commune Vumbi. Le match s'est clôturé avec un score de deux buts partout.

L'administrateur de la commune Ntega a, au nom de sa population, remercié le MDNAC pour cet attachement combien louable qu'il affiche envers sa commune natale. Il a promu qu'il continuera à mobiliser la population de sa commune afin qu'elle réponde massivement à ces activités d'auto-développement.

**Maj MELANCE NKENGURUTSE**



*Le MDNAC dans les travaux communautaires à l'ECOFO Musumba*

## Les femmes militaires célèbrent la journée internationale de la femme

*Les femmes militaires de la Force de Défense Nationale du Burundi se sont jointes aux autres femmes du monde pour la célébration de la journée dédiée à la femme, célébrée le 8 mars de chaque année. Les cérémonies ont eu lieu en province Gitega et ont été rehaussées par la présence du Président de la République, le Général Major Evariste Ndayishimiye. Lors de ces cérémonies, certaines femmes ont été primées par le chef de l'Etat dont le Lt-col Marie Ange Niyokindi.*



*Les femmes militaires défilent à l'occasion de la journée internationale de la femme*

Dans son discours de circonstance, le Numéro un burundais a fait savoir que la célébration de la journée internationale de la femme est une occasion pour les femmes de dire non à la discrimination de tout genre. Il a en outre rappelé aux femmes qu'elles sont non seulement source de développement dans leurs familles respectives mais aussi pionnières du développement inclusif du pays dans son ensemble. Il les a donc exhortées à servir de modèle dans les différents services et postes qu'elles occupent pour défendre leur savoir-faire.

La Ministre de la solidarité nationale, des affaires sociales, des Droits de la personne humaine et du genre a quant à elle indiqué que le respect des Droits de la femme revient au respect des Droits de la personne humaine en général. « C'est une journée où toute femme doit faire l'autocritique et non de croire que

c'est le moment pour dominer son mari» a-t-elle martelé. Elle a aussi fait savoir, que tout le mois de mars



*Le Lt-Col Marie Ange Niyokindi primée par le Président de la République*

est dédié à la femme et que différentes activités seront organisées à ce sujet.

Le Lieutenant-colonel Marie Ange Niyokindi, une des femmes militai-

res de la Force de Défense Nationale du Burundi primée ce jour, se réjouit pour avoir été choisie parmi beaucoup d'autres. Pour elle, cette journée est comme une fête de nouvel an car elle leur permet de se retrouver avec d'autres femmes de différentes provenances. Elle ajoute que c'est une journée d'évaluation de l'année précédente. Elle mentionne en outre que le rôle des femmes dans la Force de Défense Nationale est incontestable car, dit-elle, elle partage, dans les différentes unités les mêmes tâches avec leurs frères.

Il sied de signaler que les femmes militaires qui sont en mission de maintien de la paix en Somalie comme en Centrafrique ont eu aussi l'occasion de s'associer avec

d'autres femmes locales en vue de célébrer cette journée.

**Maj GERVAIS NYABENDA**

## «Un bon accueil dans un hôpital propre pour des soins de qualité»

*L'Hôpital Militaire de Kamenge a présenté un bilan de réalisations largement satisfaisant malgré la pandémie du covid 19 et le manque des moyens financiers suffisants pour bien exécuter les projets planifiés. Des infrastructures modernes sont construites, d'autres en cours d'exécution afin de répondre positivement aux attentes des patients qui viennent se faire soigner.*

**L**e Général de Brigade Marc Nimburanira, Directeur Général de l'HMK a fait savoir que les réalisations faites au cours de cet exercice écoulé s'inscrit dans le cadre de pouvoir traiter convenablement les patients qui viennent du jour au jour pour solliciter des différents services. Il a indiqué qu'avec l'appui du PSI Burundi, l'HMK vient de recevoir des équipements pour le bloc opératoire et un appareil capable de faire la charge virale pour les patients du VIH, de l'hépatite B ou C. En vue d'améliorer les conditions d'accueil, l'hôpital a effectué un pavage autour de la morgue et dans d'autres endroits et a aménagé l'endroit pour la prise en charge des patients souffrant de la tuberculose.

Selon toujours la même source, l'hôpital a déjà entamé les travaux de construction d'un bloc urgence et réanimation qui va permettre la prise en charge des patients avec des pathologies aiguës. Il a aussi souligné que les conditions de sécurité ont été améliorées en réhabilitant la clôture de cet hôpital précisément la partie Nord et Ouest.

Il est également à signaler que le volet informatique a été aussi renforcé dans le but de donner plus de facilités au niveau de la gestion



*Général de Brigade Marc Nimburanira, le DG de l'HMK*

financière ainsi que l'enregistrement et le classement du dossier du patient. Cette informatisation a permis la consultation des données des patients à distance, le contrôle des entrées et des sorties ainsi que la facturation instantanée.

Dans ses projets d'avenir, l'HMK envisage la réalisation d'un bâtiment imagerie et chirurgie. La planification de ce projet est faite et même le terrassement est terminé. Il compte également, dans un proche avenir, de construire un bloc pour la prise en charge du covid-19, mais aussi de continuer à doter des moyens nécessaires au personnel de l'hôpital et de rendre disponible les médicaments nécessaires et en quantités suffisantes afin de donner des soins de qualité aux patients de l'HMK.

Concernant la question relative au manque criant des médicaments dits spécialités dans la pharmacie de l'hôpital militaire alors que les familles des militaires devraient être privilégiées, le Directeur Général de l'HMK n'y va pas par quatre

chemins. « Cette carence des médicaments surtout à partir du dixième jour de chaque mois est due aux quantités livrées par les fournisseurs qui sont de loin inférieures aux médicaments voulus ». Ces fournisseurs disent que la pandémie du covid 19 et le problème de moyens financiers sont à l'origine de cette pénurie.

Il sied de rappeler que les patients interviewés, apprécient la façon dont ils sont traités. Le suivi et la propreté à cet Hôpital sont aussi appréciés par ces derniers. Ils demandent cependant au personnel dudit hôpital de pérenniser sa devise qui est « un bon accueil dans un hôpital propre pour des soins de qualité ».

**Maj OSCAR MANIRAKIZA**

## Le bilan des réalisations de la CECADM pour l'exercice 2020 est satisfaisant

*La Coopérative d'Épargne et de Crédit pour l'Auto Développement des Militaires (CECADM) a, au cours de l'exercice 2020, enregistré plus de trois milliards de bénéfice. C'est ce qu'a indiqué le président du conseil d'administration, le Général Major Nduwumunsi dans une assemblée générale ordinaire tenue le 30 mars 2020 au mess des officiers garnison Bujumbura.*

La CECADM organise chaque année une réunion à l'endroit de ses membres pour leur présenter le bilan des réalisations de l'exercice écoulé. C'est dans cette optique qu'elle a tenu une assemblée générale ordinaire au mess des officiers en date du 30 mars 2021. Le président du Conseil d'administration, le Général Major Audace Nduwumunsi, qui a présenté le bilan a, en passant en revue l'environnement dans lequel la CECADM a exercé ses activités de l'an 2020, précisé qu'au cours de l'exercice 2020 l'économie en général a été ébranlée surtout dans les pays développés à cause de la pandémie du Covid-19. Cette dernière a plongé l'économie mondiale dans une récession remarquable avec un recul de 4% de son Produit Intérieur Brut (PIB). Cependant, le président du conseil d'administration a fait savoir qu'en Afrique, particulièrement en Afrique de l'Est dont fait partie le Burundi, l'économie a augmenté à hauteur de 5% de son PIB.

S'agissant du bilan de l'exercice 2020 de la CECADM, le Général Major Nduwumunsi a fait savoir que le bilan de cette microfinance a augmenté jusqu'à 67,7%. Il est passé de 69 milliards en 2019 à 115 milliards 7 million de francs burundais en 2020. Le rythme de s'inscrire à l'épargne carrière a augmenté jusqu'à 90% grâce à la sensibilisation de la CECADM sur les bienfaits de l'épargne carrière. Cette dernière est passée de 13,3 milliards en 2019 à 16,3 milliards en 2020.

Dans la continuité de sa présentation du bilan de l'exercice 2020, le président du conseil d'administration a souligné que les fonds propres ont



*Présentation du bilan aux membres de la CECADM*

également augmenté jusqu'à 9,2%. Ils sont passés de 32,9 milliards en 2019 à 35,7 milliards en 2020. Il a enfin précisé que la CECADM a enregistré un bénéfice dit "excédent d'exploitation" de 3. 471. 274. 263 FBu au cours de l'exercice 2020 alors que le bénéfice enregistré en 2019 était de 2. 776.484.399. De plus, suite à l'appréciation des prestations du personnel de la CECADM par les clients, cette institution a enregistré, au cours de l'exercice 2020, deux mille cent six nouveaux membres.

Au cours de cette réunion, l'assemblée générale a adopté certaines décisions à savoir l'accord du deuxième mandat aux commissaires aux comptes ainsi que le remplacement d'un des membres du conseil d'administration. Elle a également adopté l'affectation du bénéfice dans différentes activités. 40% constitueront la réserve générale de la CECADM, 20% dans la réserve obligatoire de la BRB, 10% qui seront réservés chaque année à la construction d'une école de référence, 10% pour l'information et la formation et 20% de la prime de bilan pour le personnel de la CECADM.

Comme l'a indiqué le Directeur Général de la CECADM, le colonel Nestor Bigirimana, d'autres activités ont été réalisées. Parmi celles-ci figurent la construction de l'immeuble du siège social de la CECADM qui connaît déjà une avancée très significative, la construction de deux immeubles à deux niveaux, l'un abritant l'agence de Rumonge et la résidence du Chef d'agence, et l'autre abritant l'agence de Kayanza et la résidence du chef d'agence ont été parachevés et sont actuellement fonctionnels. Il a ajouté que l'étude de la faisabilité visant à l'interopérabilité (obligation de la Banque Centrale) entre les banques, les institutions de micro finance et les établissements financiers a été initiée à la CECADM par le biais de Switch Monétique National.

Dans les perspectives d'avenir, la CECADM va mettre un accent particulier sur la finalisation des constructions de l'immeuble du siège social et son équipement ainsi que l'intégration au Switch Monétique National et la vulgarisation de la finance digitale.

**Capt RUTH NTAKARUTIMANA**

## Combattre Al Shabaabs pour protéger la population somalienne

*Les militaires burundais de l'AMISOM basés à Mir-Tiqwo ont mené, le 21 mars 2021, une patrouille de combat conjointement avec les militaires somaliens œuvrant dans ce secteur pour combattre les militants Al Shabaabs. Lors des affrontements, ils ont tué un Al Shabaab et ont récupéré des armes et des munitions.*



*Le Lt-col Ezéchiel Ntivyishimirwa donne un briefing aux militaires de son bataillon*

Les militaires burundais œuvrant au sein de l'AMISOM continuent à protéger la population somalienne et ses biens. Chaque jour, ils organisent des patrouilles de combat afin d'empêcher les exactions des insurgés Al Shabaabs qui sillonnent de part et d'autres pour rançonner la population. Lors d'une opération organisée par les militaires burundais du 56ème bataillon AMISOM basés à Mir-Tiqwo, le 21 mars 2021, ils se sont affrontés avec des insurgés Al shabaabs. Ces derniers se sont repliés après que l'un d'eux a succombé sur le champ. Les militaires burundais qui faisaient l'opération conjointement avec ceux de l'armée somalienne ont récupéré une kalachnikov et ses trois chargeurs garnis. Ils ont également récupéré un lance-roquette et cinq roquettes ainsi qu'un pistolet.

Le commandant du 56ème bataillon AMISOM, le Lieutenant-Colonel

Ntivyishimirwa Ezéchiel se dit satisfait du moral des militaires burundais et de leur niveau élevé de combativité. Il indique qu'ils collaborent avec les militaires somaliens et continuent à assurer le mentorat au profit de ces derniers afin qu'ils puissent sécuriser eux-mêmes leur pays dans l'avenir. «La coopération entre le 56ème bataillon et la population somalienne est également bonne. Cependant, une partie de la population vivant dans les localités encore contrôlées par les terroristes est toujours prise en otage par Al Shabbabs»; précise le Commandant du 56ème bataillon AMISOM.

Selon le Lieutenant-Colonel Ntivyishimirwa Ezéchiel, les militants Al Shabaabs mènent une guerre asymétrique. Ils se tiennent à distance et lancent des bombes sur les positions de l'AMISOM. Une autre manœuvre privilégiée par ces terroristes est la pose des Engins Explosifs Improvisés sur les voies

de communication. Ces pièges supposés être tendus contre l'AMISOM ou l'armée somalienne, emportent malheureusement des vies de la population civile innocente qui utilise ces voies pour vaquer à leurs activités quotidiennes.

Face à cette attitude des militants Al Shabaabs, le Commandant du 56ème bataillon AMISOM fait savoir que les militaires burundais de cette position, continuent à organiser des patrouilles de jour et des planques de nuit pour désorganiser et neutraliser ces terroristes qui ne cessent de tuer et de rançonner la population.

La population somalienne remercie les militaires burundais de l'AMISOM ainsi que l'armée somalienne pour leur dévouement.

**Lt-col EMMANUEL GAHONGANO**



## La piraterie lacustre au premier abord de la priorité sécuritaire de la Force Marine

*La Force de la Marine, l'une des composantes de la Force de Défense Nationale du Burundi (FDNB), contribue énormément dans la sécurisation des lacs (Tanganyika, Cohoha et Rweru), cela se fait dans le cadre des missions de patrouille et de sauvegarde de la sécurité sur terre et dans les lacs territoriaux.*

La Force de la Marine contribue à la surveillance de l'environnement marin et au contrôle de la surpêche dans les lacs burundais. Le Général de Brigade Venant Bibonimana, commandant de la Force de la Marine a indiqué qu'il est important voire crucial de maintenir et sauvegarder les voies commerciales maritimes ouvertes et sûres, au large des côtes dans les lacs Tanganyika, Cohoha et Rweru afin que le trafic maritime puisse être en toute sécurité et sans entrave. Il a également souligné que la sécurité sur toutes les frontières maritimes est assurée et qu'il y a une bonne collaboration avec l'administration et la population locales ainsi qu'un échange d'informations avec les pays voisins. Cependant, il a évoqué quelques cas de piraterie, de vols de filets et bateaux des pêcheurs et de fraudes observés.

Le Général de Brigade Venant Bibonimana a fait savoir que la force de la marine reste toujours brave et vigilante. C'est dans cet esprit



*Le Général de Brigade Venant Bibonimana, le commandant de la force de la marine*

qu'elle s'est engagée sans relâche à neutraliser le banditisme maritime, la piraterie ainsi que la fraude.

Quant au Major Alexis Ndayisenga, commandant de l'Unité Flotte lacustre, il a fait savoir que l'Unité Flotte lacustre a le devoir de lutter contre les acteurs malveillants. Il a ajouté que les patrouilles tout azimut dans les lacs est un souci constant pour la protection et le contrôle des voies maritimes.

Il a également indiqué qu'entre les élèves de l'Ecole de Spécialisation de la Marine qui viennent mettre en pratique les théories apprises dans l'unité de Flotte lacustre, cette dernière forme des militaires de rang avec une gamme de formation notamment plongeur d'élite.

Le Lieutenant-colonel Léonidas Ngenzebuhoro, commandant de l'Infanterie lacustre a fait savoir que la protection stricte de la souveraineté nationale s'avère crucial via le contrôle des voies maritimes.

Il est à souligner que la Force de la Marine joue un rôle important dans les relations internationales par le biais de garde-côtes d'autant plus que la maritimisation des échanges croît de plus en plus.

**Lt DAUPHINE AXELLE MIZERO**



*Les lauréats de l'école de spécialisation de la marine en exercices*

## Les prestations du bureau de la protection sociale de la FDNB

*Le Journal Rumurikirangabo (JR) s'est entretenu avec le Bureau de la Protection Sociale (BPSOC) de la FDNB pour informer le public en général et les militaires en particulier sur les prestations dudit bureau.*



*Col Gérard Kageza , Chef du BPSOC*

**JR: Quelles sont les tâches assignées au BPSOC?**

BPSOC: Le BPSOC a pour tâches d'exécuter les instructions du chef des services en matière de la protection sociale du personnel de la FDNB; de défendre les intérêts du personnel de la FDNB auprès des institutions de la sécurité sociale et d'assurance maladie; d'assister le personnel de la FDNB victime des accidents de travail et des maladies professionnelles à la constitution des dossiers médicaux nécessaires pour se faire soigner localement ou à l'étranger et de préparer les dossiers du personnel de la FDNB candidat à la réforme.

**JR: Dans le domaine de la sécurité sociale, il y a un nouveau code qui a été adopté. Quelle est la plus-value apportée par ce nouveau code ?**

BPSOC: Ce code a élargi son champ d'application par rapport à l'ancien code de sécurité sociale. Il prévoit la protection sociale contributive pour toutes les catégories de personnes qui peuvent contribuer spécialement dans les régimes de base, les régimes complémentaires, les régimes spéciaux ainsi que les régimes facultatifs; la protection sociale dans le cadre des mutuelles sociales; la protection sociale non contributive pour toutes les catégories de personnes qui ne disposent pas de ressources

pour contribuer au financement de leurs protections sociales.

L'assuré en activité atteint d'une usure prématurée de ses facultés physiques ou mentales, dix ans avant l'âge normal d'admission à la pension de vieillesse, le rendant inapte à exercer une activité salariée, peut demander à bénéficier d'une pension anticipée comme le stipule l'article 74 du nouveau code. Un assuré peut demander la retraite anticipée pour convenance personnelle cinq ans avant l'âge de la retraite, conformément à l'article 75 du nouveau code.

La pension de vieillesse et la pension anticipée prennent effet le

premier jour du mois civil suivant la date à laquelle les conditions requises ont été remplies, quelle que soit la date d'introduction de la demande (art.77) alors que l'ancien code considérait uniquement le jour de dépôt du dossier. En cas de décès d'un assuré ou d'un bénéficiaire d'une pension de vieillesse, d'une pension d'invalidité ou d'une pension anticipée suite à une maladie naturelle ou à un accident non professionnel, une allocation de frais funéraires est versée à la personne qui a pris à sa charge les frais de morgue et d'enterrement dont le montant est fixé par les textes régissant le régime.

**JR: Les militaires en fonction, classés parmi ceux qui travaillent dans des conditions dures et pénibles, la pension de retraite était donnée à partir de 50 ans, c'était déjà un acquis, mais subitement sans alléger ces conditions de travail, les militaires se trouvent refuser cet acquis sans motivations. Qu'en pensez-vous ?**

BPSOC: L'assuré a droit à une pension de vieillesse s'il remplit les conditions ci-après : avoir atteint l'âge requis par les lois spécifiques ; avoir accompli au moins 15 ans de cotisations ; avoir effectivement cessé l'activité professionnelle soumise au régime, la pension ne pouvant pas être cumulée avec le salaire (art.72). Cet article est en contradiction avec les décrets 100/037 et 100/036 du 26 février 1990 qui ne

sont pas encore abrogés. En plus de ces décrets, les statuts en vigueur régissant les Corps de Défense et de Sécurité autorisent le cumul de la pension et du salaire.

**JR: Actuellement ceux qui sont en retraite depuis 2011 et après ont bénéficié un avantage de déplafonnement à l'INSS. Mais curieusement ceux qui sont partis avant 2011, plus les autres catégories ne bénéficient pas de cet avantage. Pourquoi ces deux poids deux mesures ?**

BPSOC: La question a été saisie par les instances habilitées. Ces derniers ont émis des propositions allant dans le sens d'éclairer leurs chefs hiérarchiques. Les personnes concernées devraient attendre la décision qui sera prise par l'autorité du pays.

**JR: Un pensionné qui décède, les ayants droits reçoivent des frais funéraires, son conjoint et ses enfants de moins de 18 ans devraient être normalement traités de la même manière, mais ce n'est pas le cas. Qu'en pensez-vous ?**

BPSOC: La FDNB donne une allocation de frais funéraires aux ayants droits conformément à la loi. Quant à son conjoint et ses enfants de moins de 18 ans, ils ne sont pas concernés mais des propositions allant dans ce sens sont déjà émises.

**JR: Dans vos missions, vous défendez les intérêts des militai-**

**res auprès des institutions d'assurance maladie. Ces derniers jours, les militaires et leurs familles constatent qu'une quasi-totalité des médicaments dits spécialités prescrits par les médecins ne sont pas servis par les services habilités. Pour avoir accès à ces types de médicaments, le patient est demandé de payer à cent pour cent. Y a-t-il des motivations par rapport à ce défi?**

BPSOC: J'ai approché Madame Marie Noëlla Uwimana, Directeur Technique de la Mutuelle de la Fonction Publique pour nous fournir des éclaircissements à propos de la nouvelle liste des médicaments reconnus par la mutuelle et récemment publiés. La réponse a été que l'institution a voulu privilégier les génériques au détriment de spécialités. Selon elle, les génériques ont la même efficacité que les médicaments appelés spécialités.

**Maj OSCAR MANIRAKIZA**

## Les militaires sont sensibilisés sur le Code des personnes et de la famille

*La Force de Défense Nationale du Burundi (FDNB), à travers les juridictions militaires ainsi que le Ministère public près les mêmes juridictions vient de mener dans toutes les Divisions Militaires, une campagne de sensibilisation sur le code des personnes et de la famille, l'organisation et les compétences des juridictions militaires. Dans la 1ère Division Militaire, cette activité s'est déroulée du 9 au 12 mars 2021.*



*Lors de la campagne de sensibilisation sur le code des personnes et de la famille*

La famille est la cellule indispensable au bon développement d'une société humaine. C'est dans cette logique que la FDNB, à travers les juridictions militaires ainsi que le Ministère public près les juridictions militaires, vient de mener une campagne de sensibilisation à l'intention des militaires de toutes les Divisions Militaires sur le code burundais des personnes et de la famille, couplée de la sensibilisation sur l'organisation et les compétences des juridictions militaires et du Ministère public près les mêmes juridictions.

Le Président de la cour militaire, le Colonel Sylvain Hatungimana, un des facilitateurs dans cette sensibilisation fait savoir que le but de cette

sensibilisation est de permettre aux chefs militaires et aux militaires de connaître les droits et les devoirs dans leurs familles respectives, mais surtout les amener à rompre définitivement les comportements de nature à porter atteinte aux droits des personnes en général et de la famille en particulier. Egalement, la sensibilisation vise à faire connaître aux militaires leurs droits en matière des juridictions militaires ainsi que le Ministère public près les mêmes juridictions, comme l'a signalé le Président de la cour militaire.

Au terme de la sensibilisation qui s'est déroulée au bataillon support première division militaire en date du 9 mars 2021, le facilitateur a rappelé aux participants que les droits des personnes et de la famille sont

à respecter, quelle que soit la situation. Selon lui, la sensibilisation sur le code des personnes et de la famille, couplée de la sensibilisation sur l'organisation et les compétences des juridictions militaires ainsi que du Ministère public près les mêmes juridictions, apporte une plus-value aux militaires participants. Il a appelé les militaires participants à la sensibilisation à s'approprier du contenu de ce document afin d'assurer l'harmonie et la stabilité dans les familles.

Le Lieutenant-Colonel Frédéric Ndayishemeze, le commandant du Bataillon Support 1ère Division Militaire, qui a participé à ladite sensibilisation, salue cette initiative. Selon lui, cette activité vient à point nommé car, elle répond exactement aux problèmes parfois rencontrés dans les familles des militaires, surtout les familles des militaires qui sont ou qui retournent en missions de paix. « La sensibilisation vient d'éclairer la voie à prendre en cas de litige en famille », a dit le Lieutenant-Colonel Frédéric Ndayishemeze.



*Les participants à la campagne de sensibilisation*

**Major HERMAN BAZIRUTWABO**

## Servir et protéger la population, un engagement du contingent burundais de la MINUSCA

Le 6ème Contingent burundais de la MINUSCA, en collaboration avec la Section de Conduite et Discipline de la MINUSCA a organisé, au mois de mars 2021, des causeries éducatives à l'endroit des représentants de la jeunesse dans tout son secteur de responsabilité dans le cadre de sensibiliser les populations sur les exploitations et abus sexuels.

Le Contingent burundais de la MINUSCA est l'un des contingents Onusiens prestant sur le sol centrafricain pour contribuer à ramener la paix et la stabilité de ce pays. La République Centrafricaine étant un pays en conflit; il s'est développé des phénomènes qui affectent négativement le vécu de la population. Le contingent burundais doit alors apporter sa contribution dans la lutte contre des agissements qui sont de nature à porter atteinte à l'intégrité physique et morale de la population. C'est dans cette perspective qu'il a organisé des causeries éducatives afin de sensibiliser et ainsi de prévenir des cas d'exploitation et d'abus sexuels.

Le Lieutenant Josélyne Ndayizeye, point focal du service de prévention des exploitations et abus sexuels au 6ème Contingent burundais de la MINUSCA a expliqué l'objectif principal de ces causeries. « Le but ultime est de rappeler à la population proche de nos bases en quoi consiste l'exploitation et abus sexuels et de



Photo de famille

leur dire des comportements à éviter afin de lutter contre ces actes et éviter des fausses allégations», a-t-elle martelé.

Elle a ajouté que ces activités rentrent dans la volonté très poussée du contingent, pour être en harmonie avec la vision du Secrétaire Général des Nations Unies qui prêche la tolérance zéro contre tout acte d'exploitation et d'abus sexuels. Concernant l'importance de ces séances, le Lieutenant Ndayizeye a mentionné que même si les casques bleus burundais se comportent bien sur terrain, il est quand-même nécessaire d'éclairer

les leaders communautaires sur les mesures préventives ainsi que les mesures de signalement d'éventuels cas impliquant le staff de l'ONU.

Quant aux bénéficiaires, ces activités ont augmenté la confiance qu'ils ont envers les casques bleus burundais. "Pour moi, c'est une satisfaction. Avec les outils que je viens d'acquiescer, s'il y a des personnes qui viennent me révéler des allégations d'exploitation ou d'abus sexuels, je serai en mesure de les orienter et les accompagner", a dit l'un des bénéficiaires. Ils ont également recommandé que de tels projets soient multipliés à l'endroit de la population proche de nos détachements.

Ces causeries éducatives concernaient toutes les localités où sont implantés les détachements du contingent burundais de la MINUSCA à savoir Sibut, Damara, Dekoa, Kaga-Bandoro, N'domete, et Grimari.



Un atelier de formation sur l'exploitation et abus sexuels

## Une bonne planification pour atteindre ses objectifs

*Le Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants pour atteindre ses objectifs exécute à travers sa Direction Générale des Etudes Stratégique et des Statistiques (DGES), des activités de planification stratégique afin de tracer un schéma global qui permettra aux membres de l'institution de se diriger vers le même but.*

**L**e Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants MDNAC, pour la bonne mise en œuvre de ses activités a mis en place la DGES. Cette dernière a pour mission de suivre la politique générale du MDNAC, d'élaborer et de suivre la mise en œuvre des documents stratégiques tels que la Politique Nationale de Défense, d'élaborer les plans stratégiques et les plans sectoriels. La Direction Générale est aussi chargée de la collecte, l'analyse et le traitement des données statistiques intéressant le secteur de la défense.

Le Colonel Jean Marie Barumpishe, Directeur Général des Etudes Stratégiques et des Statistiques au MDNAC, indique que cette Direction Générale a une importance capitale. Sa valeur ajoutée est de doter le secteur de la défense des documents d'orientations et documents stratégiques lui permettant de cheminer vers ses missions et



*Col Jean Marie Barumpishe, le DGES*

ses objectifs stratégiques.

Au cours de cet exercice de 2020-2021, la Direction Générale a déjà effectuée plusieurs activités. En collaboration avec les autres entités de la défense, ils ont revu la Politique Nationale de Défense ; ils ont évalué le plan stratégique 2016-2020 et ont élaboré la stratégie sectorielle de développement des statistiques

2020-2024 ainsi que d'autres documents.

Dans ses activités, la Direction Générale des Etudes Stratégiques et des Statistiques (DGES) au MDNAC se heurte à certains défis. « L'on sait très bien que le monde est composé d'un environnement qui change de temps en temps d'où il nous faut une adaptation et réadaptation continue des documents déjà établis » a indiqué le DGES. Le DGES est l'une des directions générales qui dépendent du secrétariat permanent du MDNAC ayant été mise en place par le décret numéro 100/111 du 30 novembre 2020 portant révision du décret numéro 100/158 du 5 novembre 2018 portant missions et organisation du MDNAC.



*Le DGES fait une présentation sur la Politique Nationale de Défense*

**Capt RUTH NTAKARUTIMANA**

## Inauguration de la salle de réception et échange de vœux au bataillon Génie de combat

*Le bataillon Génie de combat a réalisé pas mal de choses au cours de l'année écoulée 2020. Lors de l'échange de vœux de l'an 2021, ce bataillon basé à Muzinda, a inauguré une salle de réception du Mess Rukinjurirangabo, le vendredi 19 mars 2021.*

**L**e bataillon Génie de combat de Muzinda a organisé à son sein des activités d'inauguration d'une salle de réception du Mess Rukinjurirangabo vendredi le 19 mars 2021. A cette même occasion, les militaires dudit bataillon ont échangé des vœux du nouvel an 2021 autour du feu de camp. Se basant sur les réalisations telles que mentionnées par le commandant du bataillon Génie de combat, le chargé des opérations à la Force



*Inauguration du mess du bataillon Génie de combat de Muzinda*

bataillon. Il a aussi notifié qu'il est content de la bonne collaboration entre les militaires du camp Muzinda et les responsables administratifs de la localité dont, certains parmi eux, avaient pris part à ces cérémonies. Il leur a demandé de toujours renforcer cette bonne collaboration.

Le Lieutenant-colonel Dismas Zino

née suivante.

Concernant les réalisations de ce bataillon au cours de l'année écoulée, le Lieutenant-colonel Zino a mentionné, entre autres, la sécurisation des élections précédentes, l'anéantissement d'un groupe de voleurs armés en commune de Musigati et ailleurs. Au point de vue formation, il a mentionné la certification de la 34ème session des sapeurs avec une réussite de 100%.

Des activités visant à la protection de l'environnement dans le cadre du projet national «Ewe Burundi urambaye», des activités de développement comme l'extension du mess Rukinjurirangabo, la construction d'une salle de réception et autres ont été faites. Pour les projets envisagés, le bataillon génie de combat compte continuer à réhabiliter le mess avec la construction de deux autres salles de réception. Le bataillon compte aussi continuer à renforcer les capacités professionnelles des militaires avec une formation de deuxième niveau.

Signalons que le bataillon Génie de combat assure, parmi ses missions, la mobilité et la contre-mobilité au profit des unités de la Force terrestre.

**Major DIOMEDE MANIRAMBONA**



*Feu de camp*

Terrestre (FT), le Colonel Alexis Nduwimana, qui avait, au nom du commandement, rehaussé de sa présence les cérémonies a, dans son discours, indiqué que le commandement de la Force de Défense Nationale du Burundi est fier des réalisations de ce bataillon. Le colonel Alexis Nduwimana a également apprécié les projets envisagés par ce bataillon et a précisé que le commandement ne ménagera aucun effort pour soutenir les projets dudit

, commandant du bataillon Génie de combat a précisé que ce jour d'échange de vœux du nouvel an 2021 est une occasion de faire un regard rétrospectif en vue d'évaluer l'année précédente. Il a indiqué que le feu de camp est une coutume dans l'armée que ledit bataillon ne cesse de pratiquer chaque année. Il a souligné que c'est une bonne occasion de faire une analyse sur les réalisations faites et les manquements afin de pouvoir améliorer au cours de l'an-

## Le club Muzinga Netball, champion du tournoi édition 2021

*Après une victoire écrasante de l'équipe Muzinga Netball contre celle des flambeaux des jeunes par un score de 61 sur 28, a suivi la remise des coupes aux équipes championnes. Ce tournoi s'est déroulé à Gitega du 27 au 28 mars 2021. Du côté dames, 7 équipes ont participé à cette compétition et du côté des jeunes, 6 équipes dont 3 pour filles et 3 pour garçons ont également pris part.*

Chaque année, la fédération burundaise de Netball organise un tournoi de Netball à travers les associations des provinces. L'équipe Muzinga est sortie championne lors de ce tournoi et une coupe lui a été remise en date du 24 mars 2021 à l'Ecole Nationale Supérieure. Après avoir suivi le championnat national qui s'est déroulé à Gitega du 27 au 28 mars 2021 au cours duquel l'équipe Muzinga s'est imposée à l'équipe flambeau des jeunes sur un score de 61 contre 28. Le président de la fédération burundaise de Netball, Monsieur Innocent Hatungimana a indiqué que ces tournois s'inscrivent non seulement dans le cadre d'évaluer les performances des équipes comparativement aux années antérieures, mais aussi d'examiner à quel état technique sont les arbitres et les entraîneurs. Il a ajouté que ce championnat permet d'identifier deux équipes qui représentent chaque année le pays dans les championnats régulièrement organisés par la Communauté Est Africaine.



*Le capitaine remet la coupe au Président du club Muzinga Netball*

Le Général de Brigade Gaspard Baratuzza, Président de l'équipe Muzinga Netball a fait savoir que cette victoire est un fruit de l'entraînement intensif que l'équipe Muzinga n'a cessé de faire. Il a ajouté que leur but principal n'est pas seulement d'être championne au pays mais aussi au niveau régional.

Il a en outre précisé que l'équipe Muzinga reste le pionnier et tient le haut du pavé depuis la création du club Netball Burundi. Il demande à l'échelon supérieur de soutenir l'équipe à hauteur d'autres équipes de Muzinga pour pallier certains

problèmes tels que le recrutement, l'entraînement et autres.

Interrogé sur le sujet des performances des joueurs, le capitaine de l'équipe Muzinga Capt Diane Niyonkuru s'est dit satisfait des efforts fournis par les joueurs et la coupe que l'équipe Muzinga Netball vient de décrocher dans ce tournoi. Elle a indiqué qu'elle se battra bec et ongles en encadrant sérieusement les joueurs de son équipe afin de pérenniser leur première place.

Il est à préciser que lors de la finale l'équipe de l'Assemblée Nationale dames a remporté la victoire face à l'équipe de la Mutuelle de la Fonction Publique sur un score de 43 contre 17 et celle de Ngozi garçons face à l'équipe Rumonge sur un score de 41 contre 32.



*L'équipe Muzinga croise le fer avec celle du Flambeau des jeunes*

**Maj GERVAIS NYABENDA**